



éditorial...

Novembre, la nature s'alanguit dans la douceur des couleurs automnales mais notre village, lui, palpite toujours autant de vie : des créations d'entreprises, des travaux, une nouvelle association, le premier journal du CLAE... que de vie, de dynamisme, d'envie d'entreprendre. Par ces temps parfois difficiles, il est bon de constater au fil des jours cette vitalité qui est en nous.

Ainsi nous continuons à travailler, un œil sur le quotidien, l'entretien de notre cadre de vie, le maintien de la qualité des services et un autre sur le futur : quels sont les besoins des Marssacois, quels sont les projets à mettre en œuvre pour y répondre, quels sont nos moyens pour les faire aboutir ?

Trois questions essentielles pour préparer un avenir digne de notre commune. Et nous souhaitons, comme nous nous y sommes engagés, vous tenir toujours informés de l'avancée de ces projets.

Ainsi la réunion publique du 13 novembre sera pour nous l'occasion de vous apporter une information et de répondre à vos questions sur trois dossiers en cours : l'urbanisation de la ZAC du Bourdélas, les futurs cheminements piétons et cyclistes ainsi que la nouvelle organisation de la collecte des ordures ménagères et du tri sélectif.

Vous trouverez aussi dans ce numéro un point d'étape concernant le projet de notre future salle

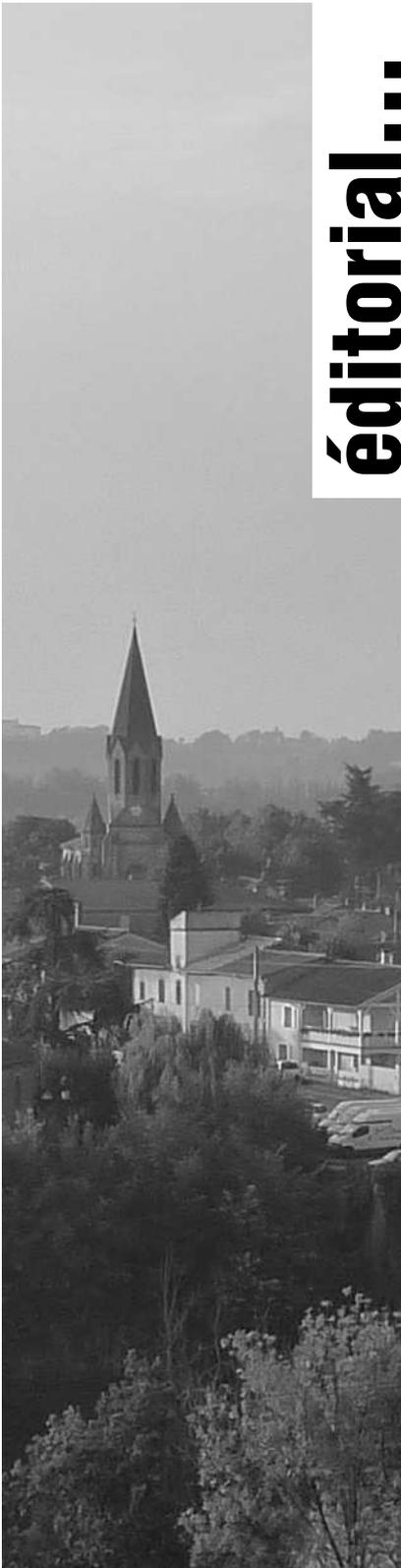
omnisports. Vous le verrez, les élus travaillent avec beaucoup de rigueur sur ce dossier sur lequel vous serez régulièrement informés.

Mais, me direz-vous, que devient dans tout ça le projet de mise en profil urbain de la rue des Peyragues, si indispensable à la sécurité des riverains ? Vous le savez, nous avons entrepris dès le début de notre mandat des aménagements pour apporter plus de sécurité aux piétons empruntant cette rue. Mais nous n'avons pas fait que cela. Nous avons aussi repris le dossier que l'ancienne municipalité avait mis en route mais qui avait été abandonné par la suite. Un groupe d'élus, là aussi, travaille sur ce dossier avec la Direction Départementale de l'Équipement et de l'Agriculture (ancienne DDE) et le Conseil Général. Ce travail est compliqué par le fait que les services de l'État se désengagent progressivement des missions d'accompagnement qu'ils assuraient auprès des communes mais nous ne baissons pas les bras et nous avons bon espoir de trouver les moyens de faire avancer ce projet.

Nous avons pris des engagements, nous ferons tout pour les tenir.

Bien à vous

Anne-Marie Rosé





PRECISION

Marssac info, journal municipal d'information

Directrice de la publication :

Anne-Marie Rosé

Coordination de la rédaction :

P. Crépin, T. Stéfanon avec la participation des commissions municipales et des associations

Création et mise en page :

P. Crépin

Tirage : 1500 ex

Distribution : par nos soins

Papier entièrement recyclé

Impression : Sorep Albi

Dépot légal en cours

VOTRE MAIRIE

Horaires d'ouverture

lundi, mardi, jeudi :

8h30 - 12h et 13h30 - 17h

mercredi : 8h30 - 12h

vendredi :

8h30 - 12h et 13h30 - 16h

samedi : 9h - 12h

Tél 05 63 55 40 47

Fax 05 63 53 10 15

mairie-marssac@wanadoo.fr

www.mairie-marssac.org



Donner votre point de vue,
proposer ou animer des
rubriques... contactez

Pascal Crépin

06 37 74 30 54

pascal.crepin@wanadoo.fr

ou

Thierry Stéfanon

06 23 87 24 98

thierry.stefanon@wanadoo.fr

Dernière minute

"Garder le lien" une nouvelle association à Marssac



Rompre l'isolement, favoriser l'entraide mutuelle, créer des liens de solidarité... C'est ce que vous propose l'association "Garder le lien".

Trouver ensemble des repères face aux soucis du quotidien pour lesquels des solutions pratiques peuvent exister. L'association peut

vous guider vers des adresses utiles ou des contacts pouvant vous aider.

Nous sommes présents tous **les lundis de 14h30 à 16h30** dans le local préfabriqué mis à disposition par la Mairie de Marssac (près du local ADMR) pour vous accueillir et partager des moments de convivialité dans la joie et la bonne humeur.

Une réunion d'information et de présentation de l'association aura lieu le lundi 30 novembre à 14h30. Salle des associations place de la Mairie à Marssac.

Contact : 06 01 83 24 61

patrice.canal@cegetel.net

[sommaire]

Travaux communaux	p 3 et 4
Des animations pour le marché	p 5
Numéros utiles	p 5
Tri sélectif et colonnes à verre	p 5
Puits et forage : obligation de déclaration	p 6
Projet salle omnisports : point d'étape	p 6
Des entreprises marssacoises à Berlin	p 7
Une nouvelle entreprise à Marssac	p 7
Ouverture après travaux	p 7
Les bouchons d'amour et la soirée du Conseil Municipal Jeunes	p 8
Rappel de l'opération "un enfant, un arbre"	p 9
Date à retenir : réunion publique du 13 novembre	p 9
Des infos de la bibliothèque	p 10
La boulle marssacoise	p 11
Des changements au sein de l'association culturelle	p 11
Le 1 ^{er} numéro du journal du CLAE	p 12 & 13
Invitation à un concert de solidarité	p 14
Repas de la Fnaca	p 15
L'équipe paroissiale communiqué	p 15
Le programme des "amis de l'école"	p 15
Marssac fait son cinéma	p 16
Marché de Noël du comité des fêtes	p 17
Commémoration du 11 novembre	p 17
Ayez le bon réflexe avec la sécurité routière	p 18 & 19
La parole à "Bien vivre"	p 20
Le canton occitan	p 20
Rappel du "train pour Jaures"	p 21
Il reste des places à gagner "un quizz à toute vapeur"	p 22 & 23
Invitation au repas des aînés	p 24



Travaux communaux

St Maury : bientôt la fin du toilettage

Débutée cet été, la rénovation des vestiaires de St Maury se poursuit ; l'entrée du vestiaire a été améliorée (pose d'une grille et caniveau, d'un dispositif permettant de nettoyer les crampons), les portes extérieures et intérieures ont été déposées, le local électrique a été mis aux normes (changement du compteur général et amélioration du compteur secondaire) afin d'assurer dans de meilleures conditions l'éclairage des terrains et l'énergie électrique des vestiaires.

Enfin, un petit nettoyage a été réalisé à l'aide d'une mini-pelle, à l'arrière des vestiaires (déblaiement des gravats et aplanissement des abords) pour rendre le site plus accueillant.

Merci à tous les agents qui ont œuvré depuis quelques semaines à la bonne gestion des terrains de sport et à la rénovation des bâtiments.



Dojo : des réparations très attendues



Longtemps différés, des travaux d'amélioration ont été réalisés au dojo mi-octobre. Réparation de placards et petites fenêtres, changement de caillebotis dans les vestiaires en régie directe, pose de 4



Le skate-park s'est enrichi d'un nouvel espace de jeux pour les enfants

nouvelles fenêtres et mise en sécurité d'une porte fenêtre dans la salle principale.

Ces fenêtres désormais sécurisées devraient mieux résister aux

nombreux actes de vandalisme dont est victime, hélas, ce local.

Bref, des réparations programmées pour mieux répondre aux attentes des usagers.



Travaux communaux (suite)

Faucardage et curage des fossés mères : optimiser l'écoulement des eaux pluviales et de ruissellement



Connaissez -vous le nombre de kilomètres d'accotements et de fossés mères sur Marssac ?

Réponse : 19 000 mètres de routes et de chemins communaux, 9 000 mètres de berges de ruisseaux et fossés mères.

Désormais réalisés entièrement par un prestataire extérieur, le faucardage et curage des accotements et des fossés viennent de prendre fin mi-octobre.

Cet entretien à périodes régulières (2 à 3 passages par an pour le faucardage des accotements et un passage annuel pour les fossés mères) évite tout risque d'embâcle et d'amoncellement de branches et terre accumulés.

Maison des loisirs et des associations : fin des aménagements extérieurs



Aménagement du trottoir rue de la Gare avec un bicouche coloré.

et encore...



Pose de mâts d'éclairage rue des Lizes.



Pose de béton bitumeux impasse de Tourseilles



Notre marché va s'animer



Sous la houlette du comité du marché, et l'impulsion de la municipalité, les commerçants vont proposer des animations mensuelles. La réussite de ces animations ne sera possible qu'avec la participation des Marssacois, qui, nous l'espérons, viendront nombreux faire leurs achats le vendredi matin Place du Barry.

Le calendrier des prochains mois :

vendredi 30 octobre : Halloween

vendredi 20 novembre : vin nouveau

en décembre : quatre hottes garnies

en janvier : la galette

Venez nombreux découvrir ces commerçants dynamiques.

Association des commerçants du marché de Marssac Sur Tarn contact 06 03 00 91 10.

Numéros utiles

Mairie de Marssac	05 63 55 40 47
Gendarmerie	17
Samu	15
Pompier	18 d'un poste fixe et 112 d'un portable
EDF (service dépannage)	0810 33 30 81

Alcooliques Anonymes
05 63 35 66 17

Alzheimer Info 0811 112 112

Cancer Info Service 0810 810 821

Croix Rouge Ecoute 0800 858 858

Dons d'organes et de moelle osseuse
0800 20 22 24

Drogues info Service 0800 23 13 13

Ecoute Alcool 0811 91 30 30

Ecoute Cannabis 0811 91 20 20

Ecoute Handicap Moteur
0800 500 597

Ecoute Infos Sclérose en Plaques
0800 854 976

Enfance et Partage 0800 05 12 34

Protection et Assistance aux Personnes

Agées 0800 020 528

Sida Info Service 0800 840 800

SOS Amitié 05 63 54 20 20

SOS Enfants disparus 0810 012 014

Suicide Ecoute 01 43 39 40 00

Tabac Info Service 0825 309 310

Violence Conjugale Femmes
01 40 33 80 60

Viols Femmes Informations
0800 05 95 95

Allo Enfance Maltraîtée 0800 559 557

Tous ensemble, trions le verre



Le mode de collecte des déchets va changer en 2010. Ainsi Marssac sera bientôt doté d'une douzaine de colonnes à verre qui seront installées sur l'ensemble de notre commune par les services de la C2A. Pour permettre aux élus de faire leur choix, monsieur Gérard Lumière, responsable technique de la collecte à la C2A, est venu leur présenter plusieurs types de colonnes. Celles qui ont été retenues sont recyclables, insonorisées et d'un volume de 2 à 4 m3.

Pour plus de renseignements n'hésitez pas à venir à la réunion publique du 13 novembre.

Puits et forages domestiques

une nouvelle réglementation

Le décret du 2 juillet 2008 fixe l'obligation, **pour chaque particulier qui utilise ou souhaite réaliser un ouvrage de prélèvement d'eau souterraine à des fins d'usage domestique, de déclarer cet ouvrage ou son projet d'ouvrage en mairie.** Cette obligation est rentrée en vigueur depuis le 1er janvier

2009.

Ainsi, tout nouvel ouvrage réalisé après le 1er janvier 2009 doit faire l'objet de cette déclaration au plus tard 1 mois avant le début des travaux. Concernant les ouvrages existants au 31 décembre 2008, ils doivent être déclarés avant le 31 décembre 2009.

La déclaration doit être réalisée en remplissant le formulaire à télécharger, en reprenant les caractéristiques essentielles de l'ouvrage

de prélèvement (sans entrer dans des précisions trop techniques) ainsi que des informations relatives au réseau de distribution de l'eau prélevée. Ce formulaire devra être déposé en mairie de la commune concernée.

Pour télécharger le formulaire, rendez-vous sur :

<http://www.forages-domestiques.gouv.fr>

ou demandez à votre Mairie

Salle des omnisports Point d'étape sur les travaux du groupe projet

Comme nous vous en avons déjà parlé, un groupe de travail s'est constitué et se réunit régulièrement pour faire avancer ce projet qui nous tient tous à cœur : voir sortir de terre au cours des prochaines années, une salle omnisports (ou complexe polyvalent) digne de nos besoins et de nos ambitions.

Pour travailler en groupe nous avons réuni les membres de trois commissions permanentes : la vie associative, les sports, les projets urbains.

Ce groupe est composé des élus suivants : Jean Pierre Pujol, Thierry Mallé, Christelle Suau, Véronique Bosc, Gilbert Roche, Jean-Marc Wisniewski, Cendrine Gatumel, Bruno Ladoucette, Jean Banquet et Pascal Crépin.

Ce groupe travaille par étapes successives. Après avoir créé un questionnaire commun, les membres du groupe se sont réparti des visites de salles existantes (Gaillac, St Juéry, Le Séquestre, Jean Jaurès Albi, Cunac, Villefranche, Le Cossec, Puygouzon, Gymnase des Mines et St Sulpice). Puis ce fut le tour des associations et des utilisateurs d'être écoutés à travers une réunion où chaque

association a pu faire part de ses besoins, de ses attentes et de ses propositions.

A partir de ces différentes rencontres se sont dessinés des projets graduels.

Fort de cette première étape, le groupe s'est attelé à de nouveaux objectifs.

- étude des avantages et des inconvénients des trois terrains dont la commune dispose et susceptibles de recevoir notre future salle (L'ancienne distillerie, Le Bourdélas, St Barthélémy)

- chiffrage des différents coûts induits selon les emplacements (assainissement, raccordement aux réseaux, etc...)

- après une rencontre très instructive avec un ingénieur de la C2A, spécialisé dans les travaux et la voirie, écriture d'un "programme" qui servira de base de travail pour le pré-chiffrage ainsi que pour les appels à candidature et à projets.

Comme d'habitude, nous vous tiendrons informés au fur et à mesure de l'avancement du projet à travers des points d'étape réguliers.



Destination Berlin pour deux entreprises marssacoises

Grâce au soutien et à la grande motivation d'Olivier Pech de chez AGROPOINT, deux entreprises de Marssac ont eut le plaisir de s'envoler vers Berlin (Allemagne) pour présenter le fruit de leurs passions.

Rabah FERNANDEZ, gérant de la "Biscuiterie Délices du Pays Tarnais", accompagné de son épouse Kédy, ainsi que Sandrine Lançon, responsable du développement export de l'entreprise Yves Thuries, sont partis à Berlin fin septembre pour quelques jours. Seules ces deux entreprises Tarnaises ont été sélectionnées pour faire connaître les produits régionaux à l'étranger. Cette manifestation visait à mettre en avant une sélection de produits

français haut de gamme. Le choix des produits a été réalisé en amont

présentés en dégustation à des chefs étoilés et aux principaux acteurs de la restauration et de l'épicerie fine haut de gamme. Cette opération a non seulement pour but de promouvoir et de pérenniser l'image de référence de la haute gastronomie française en Allemagne, mais aussi de mettre en contact direct des sociétés françaises spécialisées avec des importateurs servant de grandes tables allemandes.



de la manifestation par des chefs étoilés français et un de leurs homologues en Allemagne.

"Nous avons été reçus par Monsieur l'ambassadeur à l'ambassade de France à Berlin. Nos produits ont été

Ce fut une belle expérience. Les Allemands nous ont fait un bon accueil et nous ont montré qu'ils adorent la France et sa gastronomie."

Une succursale Clamouse à Marssac



Le 5 octobre s'est ouvert Place du Barry, un magasin funéraire, succursale de la Maison Clamouse d'Albi. C'est Anita Clamouse (photo) qui vous recevra et vous conseillera.

Ouvert du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h30.
Tél : 05 63 56 63 72

Réouverture de l'orchidée



Après plusieurs semaines de travaux, Magali a réouvert le 7 octobre. Bienvenue dans un nouvel espace de 50 m2 plus lumineux et chaleureux faisant la part belle aux objets de décoration et au plaisir d'offrir. Magali nous enchante de ses compositions depuis 7 ans grâce à

ses livraisons de fleurs fraîches quotidiennes.

Horaires : mardi / jeudi / vendredi / samedi 9h 12h / 15h 19 h
mercredi 9h30 12h / 15h 19h
dimanche 9h 12h
fermeture le lundi
Tél 05 63 53 22 48



Le Conseil Municipal Jeunes organise et lance l'opération "Bouchons d'amour". Le principe de cette action est la collecte de bouchons qui sont ensuite revendus. L'argent ainsi récolté servira à :

- acheter du matériel pour sportifs handicapés
- améliorer les conditions de vie des personnes souffrant d'un handicap
- aider des opérations humanitaires de façon ponctuelle

Les bons bouchons à ramasser

Sont acceptés :

- les bouchons alimentaires : eau, lait, soda, huile, vinaigre, vin, compote, crème fraîche...
- les bouchons ménagers : liquide vaisselle, produits d'entretien, lessive, assouplissants, aérosols...
- les bouchons de cosmétiques : déodorants, laque, parfum...
- les bouchons de produits

d'hygiène : dentifrice, shampoing, produits douche...

- les bouchons de médicaments : sirops, homéopathie... Attention : ne pas mettre les tubes
- les couvercles en plastique : chocolat et café en poudre, moutarde...
- divers : les boîtes de pellicule photos, les oeufs Kinder...

Les points de collecte sont situés aux entrées de l'école primaire et maternelle dans les caisses jaunes.

Toute l'équipe du Conseil Municipal Jeunes vous demande de faire preuve de générosité et de participer à cette action de solidarité. Pour toute information sur cette action, vous pouvez consulter le site internet de l'association :

www.bouchonsdamour.com.

La magie du jouet avec le Conseil Municipal Jeunes

Autre action mise en place par le Conseil Municipal Jeunes : l'organisation de la soirée : "La Magie du Jouet" le **Vendredi 4 Décembre** à la salle municipale de Marssac. Ouverture des portes à 20h15 et fin de la soirée à 22h. Un goûter de Noël vous sera offert.

Nous vous proposons de venir voir un spectacle de magie (durée 1h) proposée par les parents de Victor COSTEDOAT LAMARQUE (élu du Conseil Municipal Jeunes) et de venir écouter quelques poèmes présentés par deux élèves de la classe de Mme DINH de l'école de Marssac.

Réservez votre soirée et venez soutenir les initiatives du CMJ !

Vendredi 4 Décembre,
salle municipale de
Marssac à partir de
20h15

"La Magie du Jouet"

A tous les spectateurs, il est demandé d'amener comme droit d'entrée, un jouet, un livre, une peluche... Tous les dons collectés seront remis à une association qui les redistribuera à des enfants défavorisés. Pour que Noël n'oublie personne...

Merci à tous et à très bientôt.

Le CMJ



N'oubliez-pas, notez sur votre agenda...N'oubliez-pas, notez sur votre agenda...

IMPORTANT
Réunion publique
le vendredi
13 novembre 2009
à 20h salle de la Mairie

ZAC du Bourdelas
présentation du programme
prévisionnel d'urbanisation

Ordures ménagères
mise en place d'une nouvelle
organisation de la collecte à partir
d'avril 2010 sur la commune

**Chemins doux pour piétons et
cyclistes**
programme prévisionnel
de mise en œuvre

Samedi 21 novembre
“un enfant, un arbre”

La commission municipale "fleurissement et cadre de vie" informe tous les parents dont les enfants sont nés **entre le 31 octobre 2008 et le 1^{er} novembre 2009** que la municipalité souhaite proposer à ces enfants de devenir le parrain d'un arbre planté en 2009.

Chaque famille concernée est invitée **le samedi 21 novembre entre 10 h et 12h** à la Mairie afin de tirer au sort le futur arbre dont leur enfant sera le parrain et son lieu d'implantation. Pour plus de renseignements, un contact : Bruno Doré 05 63 55 40 47.

R A P P E L



Bibliothèque associative "la vieille cantine"

Le vernissage du vendredi 9 octobre, en présence de notre conseiller général et député Jacques Valax, a été une belle réussite.

Une soixantaine de personnes ont pu assister à l'exposition proposée de Mme DEBOUCHONNY "Evolution" et cette expérience ouvre de nouveaux horizons.



Le MARCHE DE NOEL du DIMANCHE 29 NOVEMBRE à la salle municipale offrira pour la deuxième année consécutive de nouvelles décors, bougies, patchwork, tableaux, vases. Nous vous attendons nombreux.
(voir ci-contre)

à vous !

Donner votre point de vue,
proposer ou animer des
rubriques... contactez

Pascal Crépin

06 37 74 30 54

pascal.crepin@wanadoo.fr

ou

Thierry Stéfanon

06 23 87 24 98

thierry.stefanon@wanadoo.fr

MARSSAC SUR TARN ARTISTIC NOEL

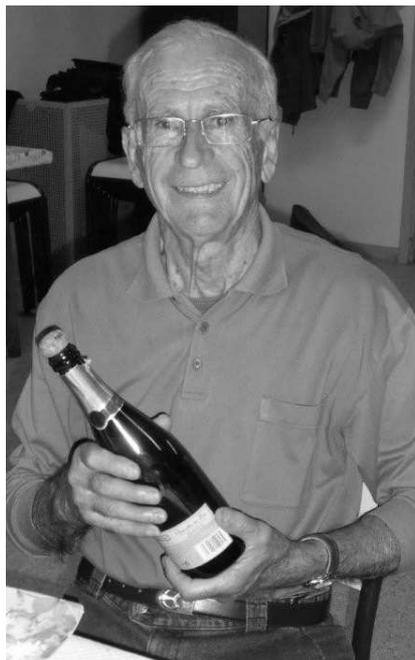


MARCHE DE NOEL
KDO DECO
DIMANCHE 29 Novembre 2009
10h à 18h
SALLE MUNICIPALE

TOMBOLA
Au profit de la bibliothèque

ENTREE GRATUITE





La boule marssacoise fête son médaillé

Au mois de juillet dernier, Robert Gisclard, licencié de la boule, a été récompensé par la municipalité de la médaille de la ville de Marssac. Le club a fêté sa récompense lors d'une réunion du bureau et ensemble nous avons sabré le champagne. Nous adressons à nouveau toutes nos félicitations au médaillé.

Championnat de club: A la fin des huit journées Marssac termine 2^{ème} à égalité de points avec St Juéry et nous ne savons pas, à la date du 18/10, date de la dernière journée, qui, de St Juéry ou de Marssac, est qualifié. Tout se joue au goal

average. Nous sommes dans l'attente du classement définitif.

Le 17 octobre dernier s'est déroulé le repas de fin de saison. C'est dans une ambiance extraordinaire que nous nous sommes retrouvés autour d'un fameux repas pour fêter cette saison bien remplie.

Nous vous informons que l'**assemblée générale de la Boule Marssacoise, se déroulera le 28 novembre à 17h30, salle des associations à Marssac.**

L'association culturelle a tenu une Assemblée Générale Extraordinaire le 12 octobre 2009. L'ancien bureau (démissionnaire), composé de Mme Laquerbe Célia présidente et de Mr Balayer trésorier, a passé le flambeau à une nouvelle équipe :

Mr Dussault Fabien : président
Mme Fabre Nathalie : secrétaire
Mme Del Confetto Sylvie : trésorière
Mme Escande : trésorière adjointe
Mr Granclaude Laurent : président adjoint
Mme Garrigues : secrétaire adjointe

L'association culturelle qui était composée de : l'école de musique, de l'accordéon-club et des Baladins Marssacois, ne comprend plus depuis le 30 août 2009 que l'école de musique.

L'accordéon-club a été dissous à cette même date, personne n'ayant souhaité en reprendre la direction.

Les Baladins Marssacois continuent à se produire dans le cadre d'une autre association, toujours avec les mêmes musiciens et sous le même

nom : "Célia et les Baladins Marssacois".

Un pot de convivialité et de bienvenue aux arrivants, en présence des professeurs et du représentant de la Mairie, a été offert par l'ancien bureau qui a présenté ses félicitations aux nouveaux venus et leur a souhaité "Bonne Route". La présidente sortante, Célia Laquerbe, souhaite aussi renouveler les félicitations du bureau à 4 jeunes de l'école de musique qui ont été primés cet été :

Concours PIANO
- Fabre Anne
catégorie "débutant1"
1^{er} prix et coupe
- Dalet Lucie
catégorie supérieur
1^{er} prix, coupe et mention bien
- Sirgue Alexandre
catégorie élémentaire
1^{er} prix et coupe

Concours Accordéon
- Garrigues Angély
catégorie débutant
1^{er} prix et coupe

Des changements au sein de l'association culturelle

Pages suivantes

1^{er} journal du CLAE

Nous avons le plaisir de vous présenter le premier journal du CLAE réalisé par et pour les enfants du centre de loisirs de la Clé des Champs.

Bravo pour cette initiative et longue vie à cette nouvelle publication.

LES NOUVELLES DU CLAE



CLAE de Marssac

N°1

Septembre Octobre 2009

SOMMAIRE

Présentation des rédacteurs

Concours de la Mascotte

La photo du mois

Jeux



Eulalie 9,5 ans
CM1



Corentin 9,5 ans
CE2



Calypso 9,5 ans
CM1



Victor 9 ans
CM1



Léa 9 ans
CM1

Chers lecteurs,

C'est à la maison des Associations, que le CLAE de Marssac accueille les enfants et ce sont eux qui travaillent sur le projet journal.

Par le biais de cet atelier ils vont expérimenter les joies de la rédaction des articles, l'utilisation d'un ordinateur et découvrir le travail d'équipe et faire le choix des thèmes principaux de l'édition. Ainsi, ils vont vous faire partager les grandes lignes de leur vie au sein du CLAE.

C'est avec l'aide de la Mairie et de Pascal Crépin que notre journal est intégré au Marssac info.

Nous les en remercions beaucoup !

Nous avons le plaisir de vous présenter la première édition de : Les Nouvelles du CLAE

Bonne lecture

Les rédacteurs

LE CONCOURS DE MASCOTTE

Pour notre journal on avait besoin d'une mascotte .Nous avons donc organisé un concours. Les enfants du CLAE ont dessiné une mascotte. Ils ont ensuite mis leurs dessins dans une boîte. Les rédacteurs du journal ont voté pour la mascotte qui leur plaisait le plus. Le choix a été difficile,il y avait beaucoup de participants!!!

Les deux finalistes



La gagnante

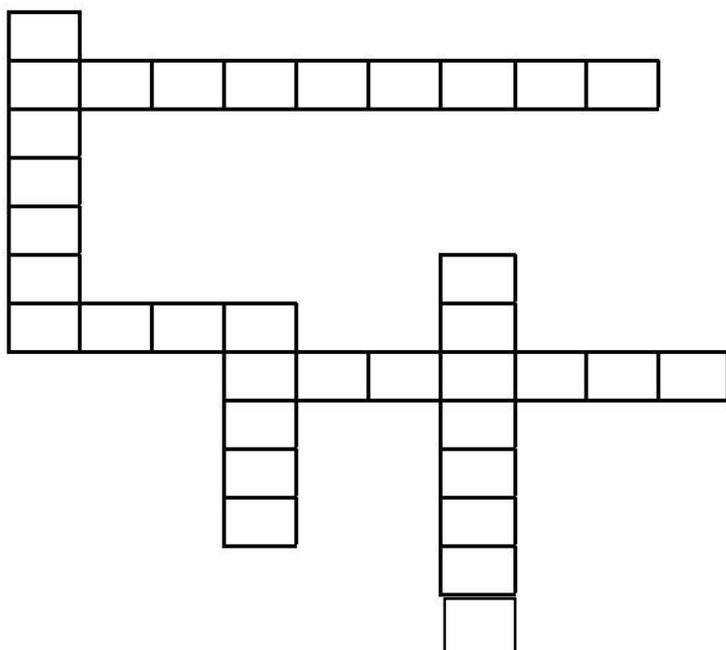


Bravo à Anaïs et Merci a tout les participants



La tour de chars réaliser par Enzo et Aurélien

JEUX



Ecole
Marssac
Clae
Animateur
Cantine
Activité

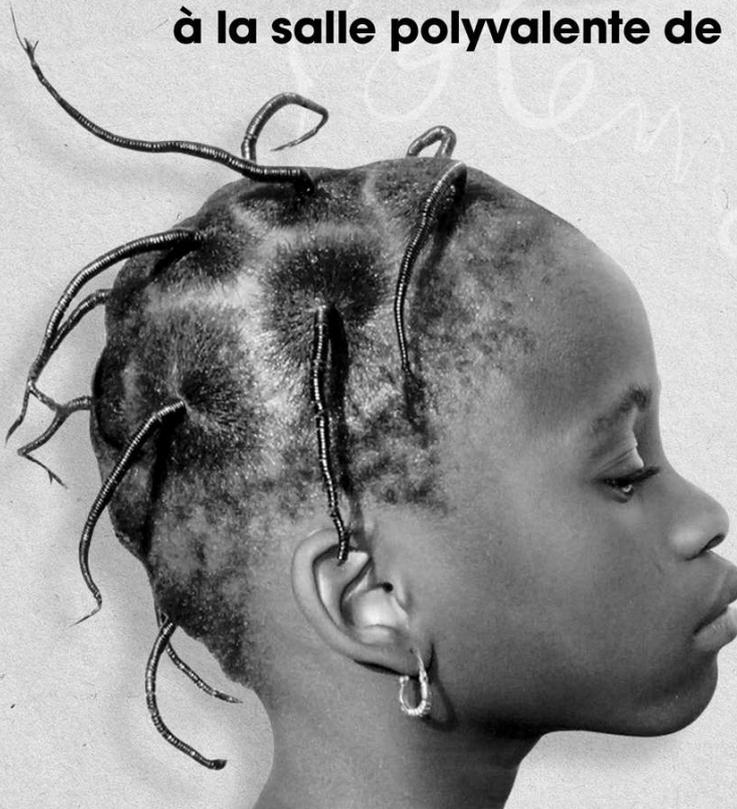
Suite à la
Catastrophe
climatique
à Ouagadougou

Concert ROCK

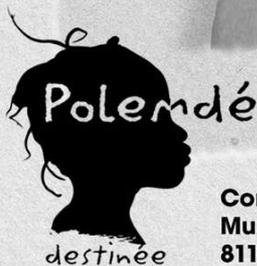
R.A.T.R.
et
Loaded

Organisé en soutien
des familles Polemdé sinistrées

le 28 novembre à 21H
à la salle polyvalente de Marssac



Le multi-accueil "Chapi-Chapo" soutient l'action de l'association polemdé ainsi que quelques familles marssacoises parrainant un enfant. Nous organisons un concert en faveur des sinistrés des inondations à Ouagadougou le 28 novembre. Venez nombreux défendre cette belle cause.



Contact et infos Tarn :
Multi accueil associatif Chapi chapo 6 rue Lilian Doiré
81150 Marssac sur Tarn • Tél : 05.63.58.15.88

Contact et infos Polemdé : www.polemde.org • contact@polemde.org

Entrée :
5 €
ou plus
si vous
souhaitez
faire un don



Informations de l'Equipe paroissiale pour les fêtes de fin d'année

Noël pour les Chrétiens est une des grandes fêtes de l'année liturgique : La célébration de la naissance de Jésus Christ .

Messe dite de "minuit"
24 décembre à 22h00

Messe du jour
25 décembre à 11h00

L'Equipe paroissiale vous souhaite des fêtes dans la paix et la joie et beaucoup de bonheur et de prospérité pour l'année 2010 , avec toute la santé nécessaire à vos activités; Elle pense tout spécialement à ceux qui sont seuls ou malades ou en difficulté.

Elle rappelle qu'une permanence est assurée tous les lundis (16 à 18 h) et vendredis (10 à 12h), au Centre paroissial 27 rue du Nord.

Tel : 05 63 55 40 28 (messagerie), pour toute demande ou information.

Repas de la Fnaca



Le 11 octobre, la FNACA a organisé un repas dansant avec l'orchestre "Eric André".

Le menu fut apprécié de tous et l'orchestre a su retenir sur la piste de nombreux danseurs infatigables. Ce fut une journée réussie pour les organisateurs et les participants.



Le mois de Novembre s'anime !
Les Amis de l'Ecole de Marssac organisent

UNE BOURSE AUX JOUETS

dimanche 8 novembre 2009



De 10h à 17h30

Salle Municipale de Marssac



**Triez vos Livres
Jeux et Jouets
Divers Puériculture et
Venez les vendre !**



Inscription auprès des enseignants
avant le jeudi 20 octobre 2009.

5 € par table réservée sera demandée lors de l'inscription.

Une Buvette sera à votre disposition

LE LOTO

vendredi 13 novembre 2009

**Venez Nombreux
tenter votre chance A 20 h**
Salle Municipale de Marssac



NOMBREUX LOTS

Un Week-end Escapade

Un lecteur MP4



Renseignements : 05.63.53.48.36



les 10 et 11 novembre

Marssac fait son cinéma

Comme vous le savez peut-être, un film est en préparation dans notre région : "Le fils à Jo" de Philippe Guillard avec, entre autres, Gérard Lanvin, Olivier Marchal, Vincent Moscato... Nous avons été sollicités pour prêter notre salle du conseil pour le tournage d'une scène. Le tournage aura lieu **le mercredi 11 novembre dans l'après-midi**, l'équipe des décors arrivant, quant à elle, le mardi après-midi pour l'installation.

Après plusieurs visites de repérage du régisseur et de son équipe nous avons défini un périmètre de tournage et déterminé leurs besoins de stationnement.

Mardi 10 novembre après-midi

- fermeture des deux parkings à côté de la Mairie

Mardi 10 novembre en fin de journée

- fermeture de l'ensemble du périmètre (voir plan)

Mercredi 11 novembre après-midi

- fermeture ponctuelle des accès à la rue du stade et à la rue Tonimarié (voir plan). La circulation sera bloquée le temps des prises de vues (environ 3 minutes par prise)

- stationnement formellement interdit sur le parking devant la salle des fêtes

- accès à l'aire multi-sports interdit pendant le tournage

- les boulistes pourront jouer mais sur les terrains derrière la salle des fêtes.

- accès au terrain de foot interdit

Pascal Crépin et Bruno Ladoucette, adjoints, seront en permanence sur

le site pour veiller à l'application des arrêtés, à l'accueil des différentes équipes de travail et pour répondre à toutes vos questions...

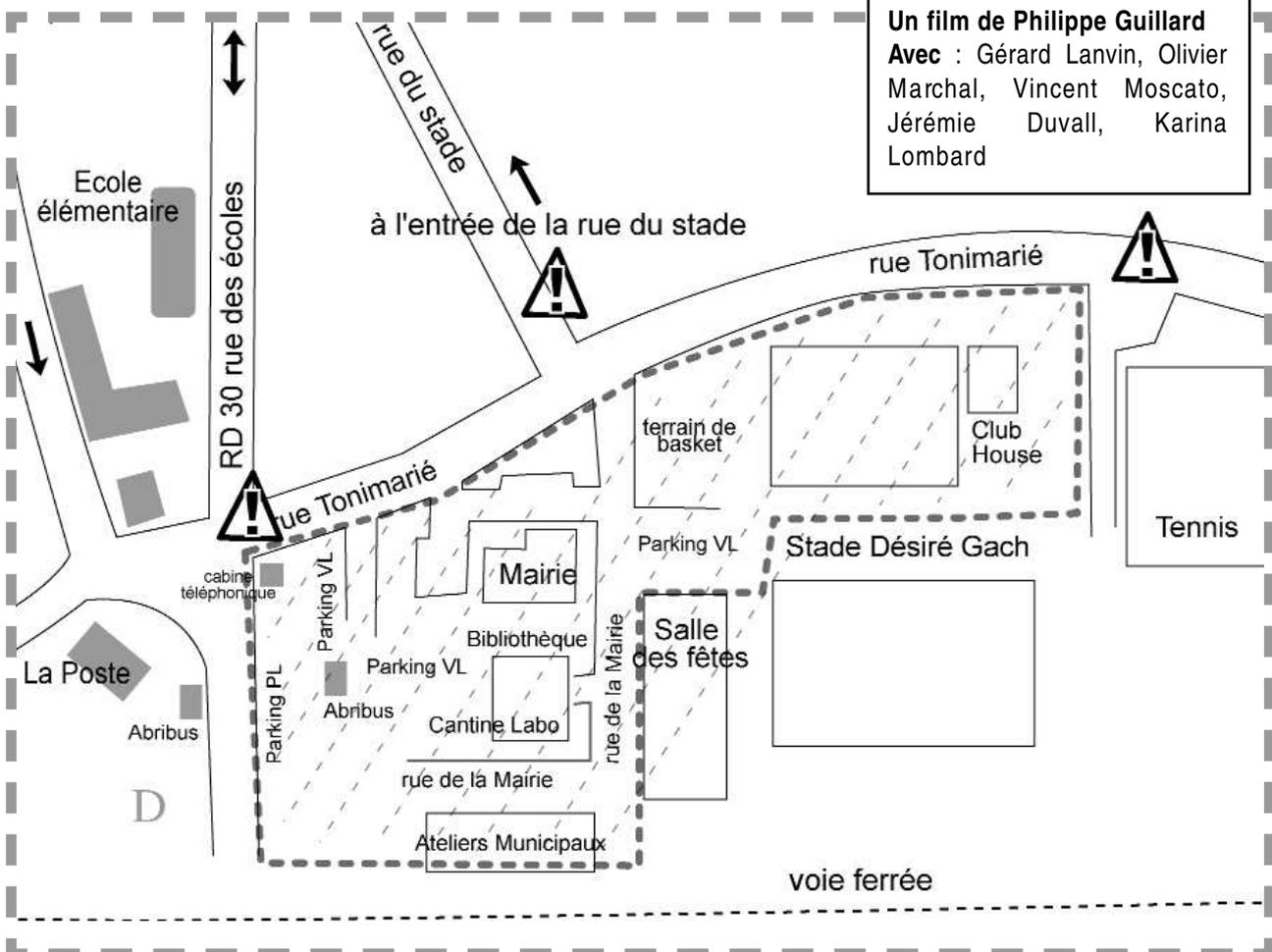
Nous vous prions d'avance d'accepter nos excuses pour la gêne occasionnée et vous demandons de respecter au maximum le travail des équipes de tournage.

« Le fils à Jo »

Issu d'une lignée de légendes de rugby, et lui même légende de rugby, Jo Canavaro (Gérard Lanvin) élève seul son fils de 13 ans, Tom, dans un petit village du Tarn. Au grand dam de Jo, Tom est aussi bon en maths que nul sur un terrain. Pour un Canavaro, la légende ne peut s'arrêter là...

Un film de Philippe Guillard

Avec : Gérard Lanvin, Olivier Marchal, Vincent Moscato, Jérémie Duvall, Karina Lombard





Une information du Comité des fêtes

Madame, Monsieur,

A l'approche de la magie de Noël, les petits Lutins du Comité des Fêtes de Marssac organisent le **SAMEDI 12 DÉCEMBRE 2009** de 10h00 à 19h00 leur

2^{ème} Marché de Noël

Cette manifestation se déroulera sur la **Grande Place du Barry**, revêtue des illuminations féeriques de Noël (si mauvais temps... repli dans la salle des fêtes).

Des artisans d'art, particuliers ou professionnels feront découvrir aux visiteurs toutes sortes d'œuvres et d'objets typiques, fruit de l'inspiration de ces véritables artistes.

Tout au long de cette journée, vous trouverez des gourmandises (châtaignes, crêpes, vin chaud), la boîte aux lettres géante du Père Noël qui recueillera les lettres des enfants des écoles, une ambiance musicale (chorale, groupes), des activités ludiques et des ateliers de création gratuits pour les enfants... et le Père Noël nous rendra visite !

Restauration le midi : **TARTIFLETTE GÉANTE**

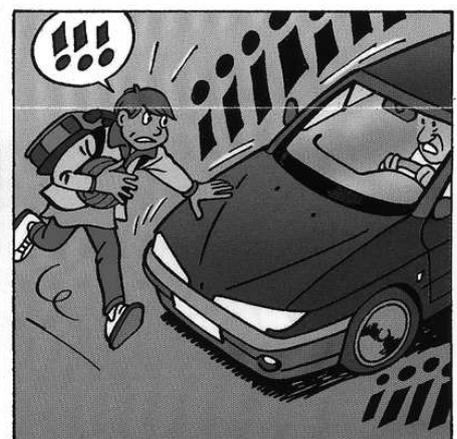
11 novembre 1918



La cérémonie de commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918 se déroulera le **dimanche 15 novembre 2009 à 12h00** au Monument aux morts à l'issue de la messe du souvenir de 11h00.

Un vin d'honneur sera servi à la salle du Conseil Municipal.

Le chemin de l'école avec la sécurité routière : les bons réflexes





AUX PROCHAINES VACANCES, C'EST MOI QUI T'APPRENDRAI PLEIN DE CHOSÉS! TU VERRAS QUE, À LA CAMPAGNE, C'EST COMME À LA VILLE, IL FAUT ÊTRE PRUDENT!



APPRENDS À RECONNAÎTRE LES PANNEAUX DE SIGNALISATION ROUTIÈRE

LES PANNEAUX DE DANGER

Les panneaux ayant la forme d'un triangle bordé de rouge annoncent un DANGER



Passage pour piétons



Endroit fréquenté par les enfants



Débouché de cyclistes ou de cyclomotoristes venant de droite ou de gauche

LES PANNEAUX D'INTERDICTION

Les panneaux ayant la forme d'un rond bordé de rouge annoncent une INTERDICTION



Accès interdit aux piétons



Accès interdit aux cyclistes



Interdiction de tourner à gauche à la prochaine intersection

LES PANNEAUX D'OBLIGATION

Les panneaux ayant la forme d'un rond bleu annoncent une OBLIGATION



Chemin obligatoire pour piétons



Piste ou bande cyclable pour les cycles



Voie réservée aux autobus

LES FEUX TRICOLORS

Les feux régulent la circulation routière et celle des piétons



Feu **VERT** : la voiture avance.

Le piéton attend.



Feu **ORANGE** : la voiture ralentit et s'arrête.

Le piéton attend.



Feu **ROUGE** : la voiture s'arrête.

Le piéton traverse.

JEU N°2 Quiz

RÉPONDS PAR VRAI OU FAUX.

- 1 - Le mauvais laçage des chaussures est un facteur de chute.
- 2 - A vélo, il faut freiner avec les pieds plutôt qu'avec les freins.
- 3 - A vélo, on peut prendre les sens interdits.
- 4 - Les portières des voitures ne s'ouvrent jamais quand arrive un vélo.
- 5 - A vélo, on roule à droite.
- 6 - A vélo, on s'arrête au feu rouge, comme les voitures.
- 7 - A vélo, il est recommandé de rouler sur les trottoirs.
- 8 - Quand on roule à plusieurs, on peut occuper toute la largeur de la route.
- 9 - Quand il fait nuit, il faut faire encore plus attention que le jour.
- 10 - A vélo, on a le droit de zigzaguer entre les voitures.
- 11 - Il faut attacher sa ceinture, même dans un car.
- 12 - On peut traverser devant le car.
- 13 - On peut traverser derrière le car.
- 14 - Pour traverser, on attend le départ du car.
- 15 - Un cartable doit avoir des bandes réfléchissantes pour être visible quand il fait nuit.

RÉPONSES

- 1 Vrai - 2 Faux - 3 Faux - 4 Faux - 5 Vrai - 6 Vrai - 7 Faux - 8 Faux - 9 Vrai - 10 Faux - 11 Vrai - 12 Faux - 13 Faux - 14 Vrai - 15 Vrai

CHOIX DE L'EMPLACEMENT DE LA FUTURE SALLE DES SPORTS !

Les conseillers municipaux appartenant à la commission association et sport ont avancé sur le projet de " complexe polyvalent omnisports ". Plusieurs réunions ont été organisées, les associations invitées à exprimer leurs souhaits. Maintenant, les besoins semblent cernés, définis.

Un point majeur est à déterminer avant d'avancer dans les études du projet : l'emplacement.

Le débat en commission a été lancé. De nombreuses contraintes sont à considérer : l'accès et le stationne-

ment aisés pour les utilisateurs, la sécurité pour les piétons, les cycles, les enfants qui seront nombreux à fréquenter cet équipement. C'est aussi la construction d'un bâtiment d'envergure, qui doit pouvoir s'intégrer dans l'environnement et apporter le moins possible de nuisances.

Ce choix est délicat et ne fait pas l'unanimité.

C'est pourquoi nous pensons que tous les Marssacois doivent pouvoir exprimer leur avis sur cette question

importante ; c'est à la municipalité de définir les modalités d'une large consultation ; pour nous ce choix doit faire l'objet, au minimum, d'un débat et d'un vote en conseil municipal.

Jean BANQUET, Véronique BOSC, Colette DURAND, Cendrine LADEVIEGATUMEL, Isabelle NESPOULOUS, Philippe NEUVILLE, Christelle SUAU, Isabelle VILAS, Jean François VINCENT

Le Canton Occitan (cantou occita)

Marssacois(e)s vous avez la parole

Marssac Info se veut la caisse de résonance de notre village.

Marssac Info est VOTRE journal. Suggestions, commentaires, offres de services, demandes... ou encore désir d'animer une rubrique qui vous tient à coeur (vieilles photos, portraits, critiques littéraires, bourses d'échange...), rien de plus simple ! Contactez-nous, envoyez-nous vos éléments par mail ou déposez-les à l'accueil de la Mairie.
A bientôt !

*Pascal Crépin - 06 37 74 30 54
pascal.crepin@wanadoo.fr*

*Thierry Stéfanon - 06 23 87 24 98
thierry.stefanon@wanadoo.fr*

Coma previst avam parlar de lenga nostra (non pas un patois, mas una lenga !)

En 1323 foguet creada la "sobregaya IIX companhia des VII trobadors de tolosa" per far des reglas d'escrituras ex : las leys d'amors IX (1341) per guilhem molinier força proverbis foguèon escriut :

Qui no fay can poyria can far vol se fadia : **Qui ne fait pas quand il peut se trompe quand il veut**

Cel quet lauza ta folor vol que la fassas major : **celui qui loue ta folie souhaite que tu l'aggraves**

Tan trono entre que plou : **il tonne tant qu'enfin il pleut**

De gran vent pouca plaija : **grand vent petite pluie**

Quand nadau es en dilus toute vieilhe hé mau mus : **quand Noël tombe un lundi les vieilles font mauvaises figures**

Quand nadau es un dimars pan e bin per toutes parz : **quand Noël tombe un mardi pain et vin de toutes parts**

Qui minge plan e caguo fort n'age poeu de la mort : **qui mange bien et chie dru n'a pas peur de la mort**

En mai et en juihet ni femna ni caulet : **en mai et juillet ni femme ni chou**

De proverbis de l'edat mejan, ne'n de mora força sera per un autre cop **(des proverbes du moyen-âge, rassurez vous il en reste)**

IX les lois de l'amour

IIX la société et compagnie des VII trobadors de Toulouse

D'après études d'Antonin Perbosc.

R. GUIRAUD



Dimanche 6 décembre

Clôture régionale à Carmaux du 150^{ème} anniversaire de la naissance de Jean Jaurès

Embarquez pour un voyage unique dans le temps à bord du train mythique " Le Parisien " pour l'aller-retour Toulouse-Carmaux. Le 6 décembre, vous serez plongés dans l'époque de Jaurès à Carmaux. Trajet, repas jaurésien, animations, conférence, pour 28 uros, vous vivrez une expérience intemporelle.

Programme

Remise du livre d'or à la population carmausine par les personnalités toulousaines. Dans les wagons, des discours, des textes et des articles de Jaurès résonneront au travers des voix d'enfants et d'étudiants de différentes écoles toulousaines et tarnaises.

11h20 accueil des participants à la gare de Carmaux avec une animation musicale. Circuit sur Jaurès dans la cité minière commenté par Pierre Santoul.

12h00 repas jaurésien (inclus dans le prix)

13h30 conférence-débat avec Rémy PECH, Rémy CAZALS et Jean-Michel DUCOMTE, séances de dédicaces avec les éditions PRIVAT sur place et dans les librairies carmausines.

De 14h30 à 15h50 découverte libre de la ville de Carmaux et de la grande foire annuelle de Sainte Barbe.

ATTENTION départ du train à 16h10 en direction de Toulouse.

DEPART / ALLER		DEPART / RETOUR	
TOULOUSE	7h49	CARMAUX	16h10
MONTRABE	7h59	ALBI ville	16h25
MONTASTRUC	8h26	MARSSAC	16h36
ST SULPICE	8h37	GAILLAC	16h50
RABASTENS	8h47	LISLE SUR TARN	17h04
LISLE SUR TARN	8h58	RABASTENS	17h19
GAILLAC	9h10	ST SULPICE	17h28
MARSSAC	10h26	MONTASTRUC	17h46
ALBI ville	10h39	MONTRABE	18h06
CARMAUX	11h15	TOULOUSE	18h19

Bulletin d'inscription

Nom _____ Prénom _____
 Ou Établissement, collectivité : _____
 Interlocuteur : _____
 Adresse : _____

 Téléphone : _____ Portable _____
 E-mail : _____

(A indiquer afin de vous joindre en cas de modifications des horaires par la SNCF)

28€ par personne pour le trajet aller-retour en train à vapeur

(Tarif unique quelle que soit la gare de départ)

le repas jaurésien, les animations et la conférence

Nombre de personnes : x 28 € =€

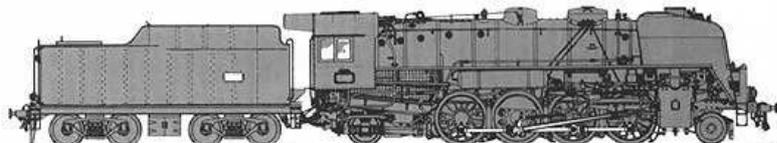
Votre réservation sera effective à réception de ce bulletin d'inscription accompagné de votre règlement par chèque adressé à l'ordre de l'UCIAC 24 Ter avenue Bouloc Torcatis 81400 CARMAUX. Merci de joindre une enveloppe timbrée libellée à votre adresse (pour l'envoi des billets dans la semaine du voyage). Pour tout renseignement vous pouvez contacter M. ICHARD 06.83.88.70.98. DATE LIMITE D'INSCRIPTION : LE 20 NOVEMBRE 2009

(en cas d'annulation les chèques de réservation seront retournés sans frais aucune indemnité ne pourra être exigée par les participants)

Un quiz à toute vapeur !

UN TRAIN POUR JAURES

Dans le cadre du 150^{ème} anniversaire de la naissance de Jean JAURES, la municipalité vous propose de participer à un concours sur ce grand tarnais. Les dix gagnants embarqueront pour un voyage dans le temps à bord du train à vapeur "le Parisien" lors de la journée régionale de clôture des festivités en l'honneur de Jaurès, le 6 décembre 2009.



Connaissons-nous bien celui qui écrivait : "le premier des droits de l'homme c'est la liberté individuelle" ?

1. Le 3 septembre 1859 Adélaïde Barbaza, épouse de Jules Jaurès, négociant, mettait au monde le petit Auguste Marie Joseph Jean Léon Jaurès. **Dans quelle ville Jean Jaurès est-il né ?**

2. Le jeune Jean Jaurès a fait des études brillantes au lycée Louis Le Grand à Paris. Il continua ensuite à l'Ecole Normale Supérieure de la rue d'Ulm et obtint une agrégation. **Dans quelle discipline a-t-il obtenu cette distinction ?**

3. Devenu enseignant il exerça comme maître de conférence à la faculté des lettres de Toulouse. Mais auparavant il avait enseigné pendant un an dans un lycée tarnais : **lequel ?**

4. Très tôt Jean Jaurès s'intéresse à la vie politique de son pays. Il sera député à plusieurs reprises et maire adjoint chargé de l'instruction publique à Toulouse. **En quelle année fut-il élu pour la première fois député du Tarn ?**

5. Le journalisme a occupé une grande place dans la vie de Jean Jaurès. Avant de devenir le fondateur connu d'un journal national, il

a écrit assidûment dans un journal local. **De quel journal s'agit-il ?**

6. En 1886, Jean Jaurès épousa Louise Bois, fille d'un marchand de fromage à Albi. De leur union naîtront deux enfants, un garçon et une fille. **Quels sont leurs prénoms ?**

7. A partir de 1893 Jean Jaurès, en tant que député socialiste, milite pour la défense des ouvriers en lutte. A ce titre il participe à la fondation d'un des symboles du mouvement ouvrier inauguré à Albi en 1896. **De quoi s'agit-il ?**

8. En 1998, Jean Jaurès, convaincu par le "J'accuse" d'Emile Zola, s'engage dans la défense d'une cause qui aura un retentissement national. **Pour qui Jean Jaurès s'est-il mobilisé ?**

9. Le 18 avril 1904 sortait le premier numéro du quotidien national, fondé et dirigé par Jean Jaurès, au prix de 5 centimes. Il a pour objectif, dira Jaurès, de "donner à toutes les intelligences libres le moyen de comprendre et de juger elles-mêmes les événements du monde". **De quel journal s'agit-il ?**

10. Le pacifisme de Jean Jaurès à l'aube de la première guerre mondiale a attiré sur lui des haines

féroces. Le 31 juillet 1914, sortant de son travail, Jaurès se rend au Café du Croissant où il est assassiné. **Quel est le nom de son assassin ?**

11. Jean Jaurès est mort le 31 juillet 1914, trois jours avant la déclaration de la guerre. De nombreuses rues et places dans nos communes, de nombreux établissements scolaires portent le nom de ce grand tarnais qui avait tout fait pour enrayer la marche de notre pays vers la première guerre mondiale. **Où est aujourd'hui le tombeau de Jean Jaurès ?**

Questions subsidiaires :

A. Avant d'épouser Louise Bois, Jean Jaurès vécu un premier amour malheureux, le père de la jeune fille lui ayant préféré un avocat. **Quel est le nom de cette jeune fille ?**

B. Sur les traces de Jean Jaurès, **que trouve-t-on à Albi, au cimetière des Planques d'Albi ?**

C. Combien de bulletins parviendront en Mairie pour ce concours ?

Merci à Anne Roumégas-Porche pour la conception de ce quiz.

Répondez aux questions, renvoyez votre bulletin à la Mairie et vous gagnerez peut-être une place (valeur 28 euros) pour un voyage dans le temps à bord du train à vapeur "le Parisien"

(voir programme complet du 6 décembre page 21)



Concours : UN TRAIN POUR JAURES

Bulletin réponse :

Nom :

Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Courriel :

1 - _____

2 - _____

3 - _____

4 - _____

5 - _____

6 - _____

7 - _____

8 - _____

9 - _____

10 - _____

11 - _____

Règlement :

1 - les bulletins devront être remis en Mairie sous enveloppe précisant "**un train pour Jaurès**", avant le **10 novembre 2009**

2 - un seul bulletin par foyer sera accepté (même nom, même adresse).

3 - les gagnants seront désignés en fonction des bonnes réponses et départagés (le cas échéant) par les questions subsidiaires.

4 - le concours est doté de 10 places d'une valeur de 28 euros chacune, pour le trajet aller-retour en train à vapeur, le repas, les animations et la conférence.

5 - vous pouvez utiliser le bulletin réponse ci-contre ou envoyer votre réponse sur papier libre. Soignez votre écriture, les bulletins illisibles ne seront pas pris en compte.

Questions subsidiaires

A - _____

B - _____

C - _____

**Il reste encore des places à gagner!
Tentez votre chance**

Repas des aînés



Samedi 9 janvier 2010 à 12h00 - salle polyvalente de Marszac



A l'occasion de la nouvelle année, la municipalité vous convie à participer au repas des aînés.

Ce moment festif (repas et animation), pris entièrement en charge par la Mairie, s'adresse aux personnes de la commune de 70 ans et plus ainsi qu'à leur conjoint.

S'inscrire est obligatoire : vous pouvez le faire dès aujourd'hui au moyen du bulletin ci-dessous.



Bulletin d'Inscription

à compléter et retourner à la Mairie avant le 12/12/2009*

NOM de NAISSANCE ----- Prénom -----

Date de naissance -----

Accompagné de : NOM et prénom du conjoint -----

Adresse -----

Téléphone -----

Je m'inscris au repas des aînés du 9 janvier 2010

Signature

* Nombre de places limitées par la capacité d'accueil de la salle polyvalente ; inscription par ordre d'arrivée des bulletins en Mairie.

* En cas de difficulté pour vous déplacer, merci de contacter la Mairie au 05.63.55.40.47

* Pas d'inscription par téléphone.